



Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie Associative

Le Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie Associative met à disposition des associations et habitants brestois des ressources au fonctionnement associatif :

- > 12 salles de **réunion/permanence/formation**
- > Une salle de **convivialité** qui a double objectif : être la salle de restauration des salariés et des bénévoles associatifs et être un outil à l'organisation des temps forts de citoyenneté et de vie associative de la Maison des Associations
- > Une salle de **co-working** comprenant huit postes de travail en accès libre avec une connexion Wifi, permettant aux dirigeants et salariés des associations d'exercer leur activité
- > Des **casiers de rangements administratifs** : ces rangements ne sont destinés qu'à l'activité en cours et non au stockage de matériel
- > De la **domiciliation postale** : le courrier peut être récupéré dans les boîtes à lettres aux horaires d'ouverture de la Maison des associations
- > Demande d'**hébergements** à l'échelle de la ville
- > **Conseille, accompagne et oriente** les demandes liées au fonctionnement associatif

L'accueil physique et téléphonique du Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie Associative se tient du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30.

Formations proposées

Le Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie Associative propose **des temps de formation** à destination des associations brestoises, souhaitant se perfectionner dans la **gestion et le développement de leurs projets**.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association SEMAFOR, il est proposé une formation au CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative). Ce certificat destiné aux responsables associatifs, permet d'aborder différents points comme la rédaction des statuts, le budget, la comptabilité, la gestion de groupe de bénévoles, de salariés... Le CFGA peut être valorisé dans le cadre de différents parcours personnel de formation.

D'autres formations vont prochainement être proposées aux acteurs de la vie associative brestoise. Ainsi, afin de recueillir les besoins, toutes vos propositions sont les bienvenues.

Conseil et accompagnement de la vie associative

Un suivi spécifique par le Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie associative répond aux besoins :

- > de **mise en place d'un projet** : informations, conseils, aide au projet...
- > d'**emploi de salariés** : aide à l'élaboration de contrats, conseils sur les dispositifs d'aide à l'emploi...
- > de **fonctionnement juridique et statutaire** d'une association : modalités de création, rédaction des statuts...
- > de recherche et de mobilisation de **ressources financières** : montage d'un dossier de subvention...
- > d'accompagnement dans l'**utilisation de nouvelles technologies** d'information et de communication
- > de **vie interne d'une association** : accompagnement des bénévoles, projets associatifs...
- > de **demandes à la ville** : demandes de matériel, demandes d'hébergements associatifs...

En fonction des besoins repérés, les modalités d'accompagnement seront différentes :

- > Rendez-vous individualisé et traitement de la demande sont assurés par la Maison des Associations
- > Rendez-vous avec un partenaire ressource (permanences hebdomadaires...)
- > Rendez-vous avec un service thématique de la collectivité

Dans cette rubrique

Demande de réservation ponctuelle de salle

La ville de Brest propose la mise à disposition ponctuelle d'une salle aux associations brestoises.

Trouver une association à Brest

Héritage d'une forte tradition, le tissu associatif brestois se caractérise par son importance, sa richesse et sa diversité. Ce sont plus de mille...

Guide "Associations"

Ce guide rassemble les informations destinées aux gestionnaires et utilisateurs d'associations.

Dernière mise à jour le : **27 novembre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser